réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche

Nancy



30 septembre
2 octobre
2026



DÉPARTEMENT MEURTHE MOSELLE
métropole GrandNancy
La Région GrandEst

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives

#RencontresRVM

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy



30 septembre
2 octobre
2026



DÉPARTEMENT MEURTHE MOSELLE
métropole GrandNancy
La Région GrandEst

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENTS MODES ACTIFS EN DÉBUT DE MANDAT : PLAN DE CIRCULATION ET AUTRES INCONTOURNABLES

Engagés pour les mobilités actives !

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



Département Meurthe-et-Moselle
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENTS MODES ACTIFS EN DÉBUT DE MANDAT : PLAN DE CIRCULATION ET AUTRES INCONTOURNABLES



Michel VERNUS

Secrétaire
Vélo et Mobilités Actives Grand Est

Vélo et Mobilités Actives Grand Est



Noémie KOCH

Chargé d'étude Politique et Services de mobilité
CEREMA

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



Axel LAMBERT

Chargé de plaidoyer
FUB

FUB
le vélo au quotidien

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

1. Pourquoi agir sur les aménagements cyclables dès le début de mandat ?

- Pour avoir suffisamment de budget ;
- Pour avoir le temps de faire les projets ;
- Pour laisser le temps aux habitudes et comportements de changer ;
- Pour laisser le temps à une culture « vélo et marche » de se développer ;
- Pour éviter de porter des projets « qui fâchent » en fin de mandat…

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



Département Meurthe-et-Moselle
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

1. Pourquoi agir sur les aménagements cyclables dès le début de mandat ?

- Pour avoir suffisamment de budget ;
- Pour avoir le temps de faire les projets ;
- Pour laisser le temps aux habitudes et comportements de changer ;
- Pour laisser le temps à une culture « vélo et marche » de se développer ;
- Pour éviter de porter des projets « qui fâchent » en fin de mandat…

Et vous, pourquoi souhaitiez-vous commencer rapidement vos aménagements cyclables ?

Quels outils avez-vous utilisés pour garder votre objectif en tête tout au long du mandat ?

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives
2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy
Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !
30 septembre 2 octobre 2026

métropole GrandNancy
La Région Grand Est

2. Comment agir en faveur du vélo et de la marche ?

Boîte à outils des politiques d'aménagements vélo et marche

Connaître les obligations règlementaires et les nouveautés juridiques



Formations sur les politiques cyclables gratuites 2026
Ouvertes à toutes les personnes
En ligne ou en présentiel

Suivre le RVM !

Planifier pour le vélo - ensemble



Planification obligatoire :

- volet mobilité active PDM



Créer des groupes de consultations citoyens avec les associations cyclistes – 530 associations FUB en France

Ressources
Webinaires, guides et exemples
AVELO

1 – Planifier

Créer et entretenir ses Aménagements cyclables

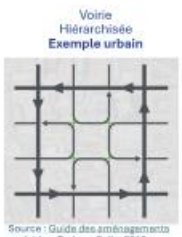
- Agir sur les zones rouges



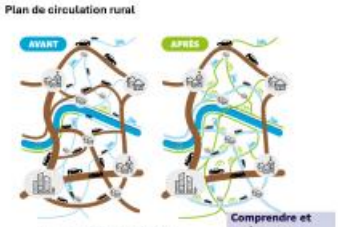
- Viser de nouveaux publics. Enfants, jeunes, etc.



Plan de circulation favorable aux mobilités actives – réduction du trafic motorisé de transit



Source : Guide des aménagements cyclables, Paris en Selle, 2019



Note de position "Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural"

Comprendre et aménager son territoire rural

Requalifier et réutiliser des voiries





Revoir son plan de stationnement – redonner de l'espace public à tous les usages



Les objectifs principaux qui servent de base à ce nouveau plan de stationnement sont les suivants :

- offrir un **cadre de vie apaisé** en régulant la circulation et le stationnement des véhicules

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

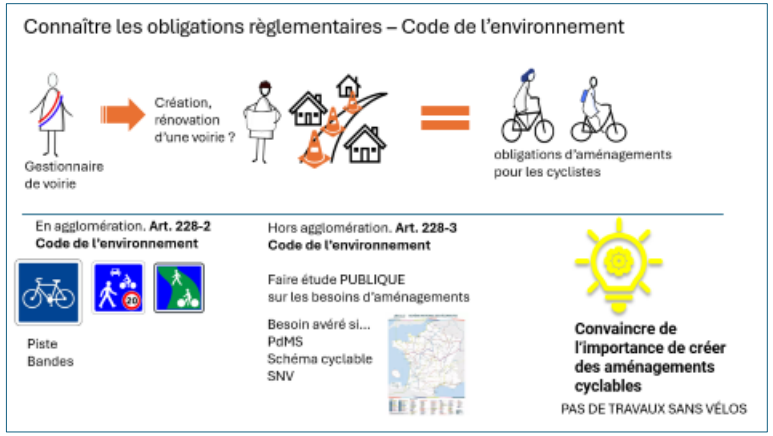
Connaître les obligations règlementaires et les nouveautés juridiques



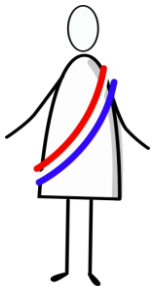
Formations sur les politiques cyclables gratuites 2026
Ouvertes à toutes les personnes
En ligne ou en présentiel



Suivre le RVM !

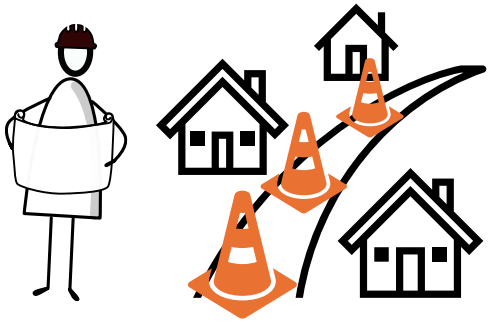


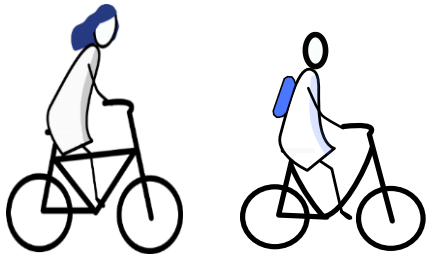
Connaître les obligations règlementaires – Code de l'environnement



Gestionnaire
de voirie

Création,
rénovation
d'une voirie ?





obligations d'aménagements
pour les cyclistes

En agglomération. **Art. 228-2**
Code de l'environnement



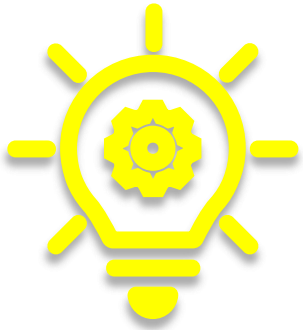
Piste
Bandes

Hors agglomération. **Art. 228-3**
Code de l'environnement

Faire étude PUBLIQUE
sur les besoins d'aménagements

Besoin avéré si…
PdMS
Schéma cyclable
SNV

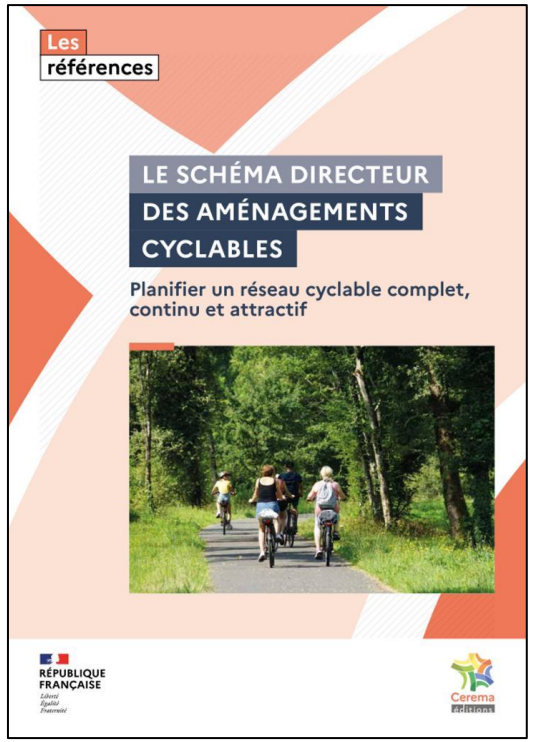




Convaincre de l'importance de créer des aménagements cyclables

PAS DE TRAVAUX SANS VÉLOS

Planifier pour le vélo - ensemble

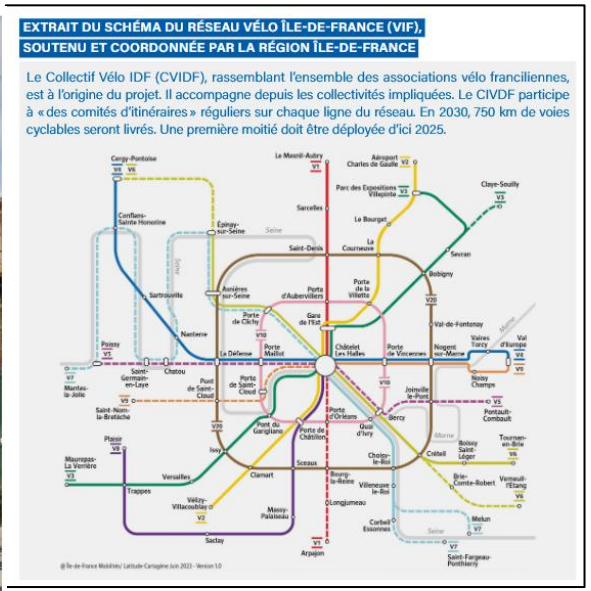


Planification obligatoire :

- volet mobilité active PDM



Créer des groupes de consultations citoyens avec les associations cyclistes – 530 associations FUB en France



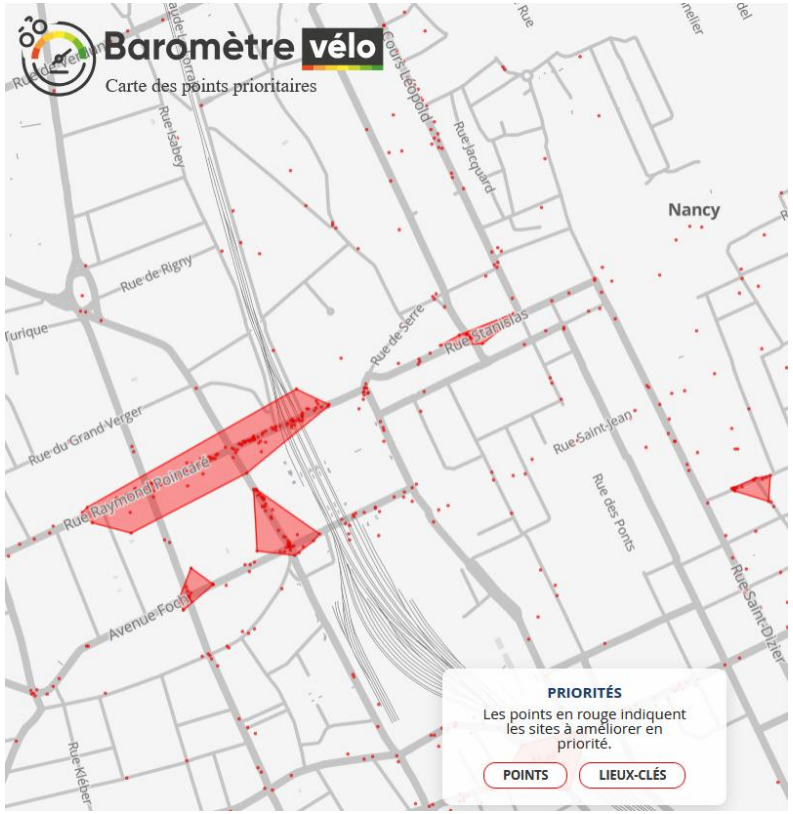
Ressources
Webinaires, guides et exemples

AVELO

1 – Planifier

Créer et entretenir ses Aménagements cyclables

- Agir sur les zones rouges



- Viser de nouveaux publics. Enfants, jeunes, etc

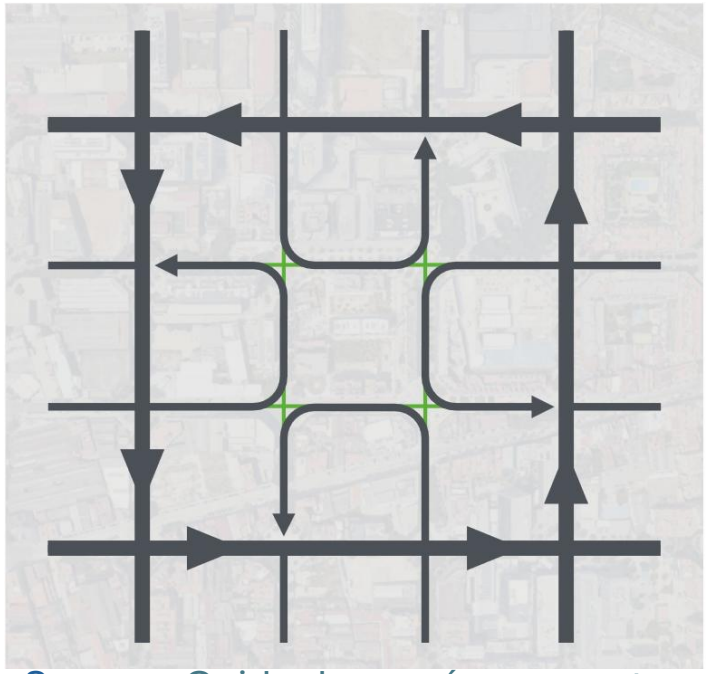






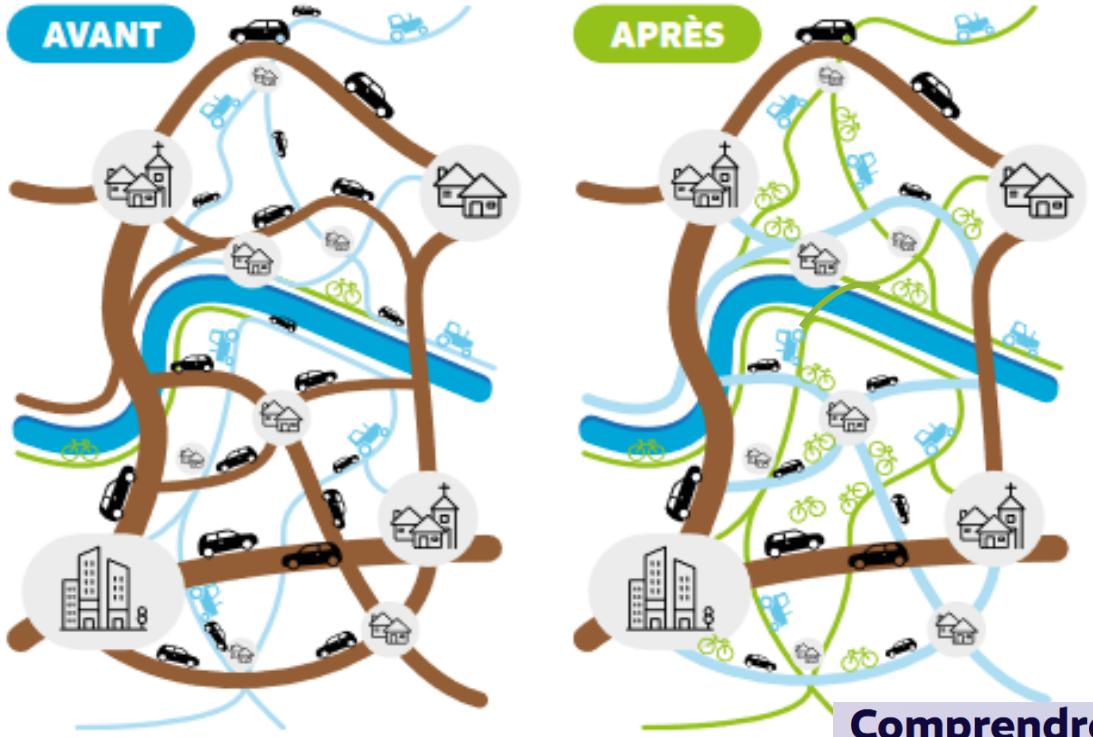
Plan de circulation favorable aux mobilités actives – réduction du trafic motorisé de transit

Voirie
Hiérarchisée
Exemple urbain



Source : Guide des aménagements cyclables, Paris en Selle, 2019

Plan de circulation rural



Note de position "Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural"

Comprendre et aménager son territoire rural

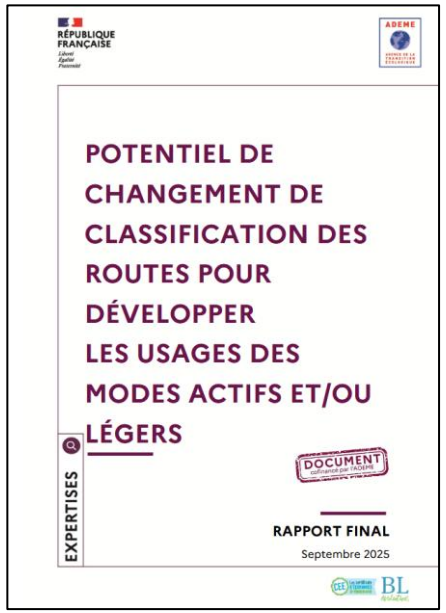
adma Académie des Mobilités Actives

PARCOURS :
Développer les mobilités actives en milieu rural

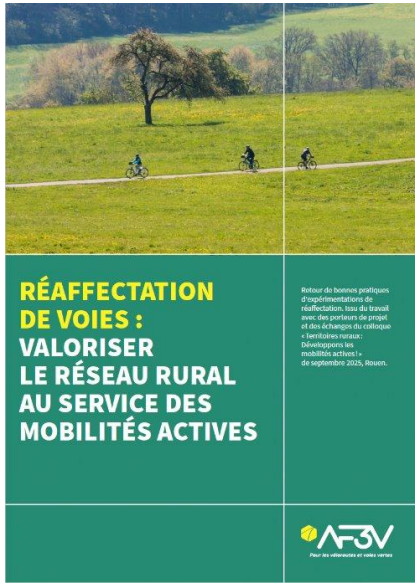
Requalifier et réutiliser des voiries











Revoir son plan de stationnement – redonner de l'espace public à tous les usages



Les objectifs principaux qui servent de base à ce nouveau plan de stationnement sont les suivants :

- offrir un **cadre de vie apaisé** en régulant la circulation et le stationnement des véhicules

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

1. Le plan de circulation

Agir pour concevoir un plan de circulation plus favorable aux modes actifs : méthode d'animation de sensibilisation et participation citoyenne

L'exemple de Longeville-lès-Metz
Accompagnement Cerema





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche
Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



MEURTHE ET MOSELLE

métropole GrandNancy

La Région Grand Est

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

1. Le plan de circulation

Enjeux :

- **Un partage plus équilibré de l'espace public entre les différents modes de déplacement,**
- **La sécurité des déplacements des jeunes, notamment les écoliers, par les modes actifs,**
- **La gestion du trafic de transit**

Accompagnement du Cerema dans une **démarche collaborative et participative**

Objectif : Elaboration d'une feuille de route / priorité des actions à mener

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives
2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy
Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !
30 septembre 2 octobre 2026

Département Meurthe et Moselle
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

1. Le plan de circulation

Un accompagnement en 3 étapes pour sensibiliser, mettre en place un dialogue constructif et avoir une approche transversale

1 / **Atelier immersif & acquisition des outils**
« plan de circulation au service de l'apaisement des quartiers »

2/ **Atelier carte sur table** : Esquisser des premières solutions concrètes à court & moyen terme

3/ **Restitution** : synthèse des éléments recueillis et proposition d'une priorisation des besoins identifiés





30aine de personnes présentes aux 3 ateliers aux profils très différents

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche
Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



Département Meurthe et Moselle
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

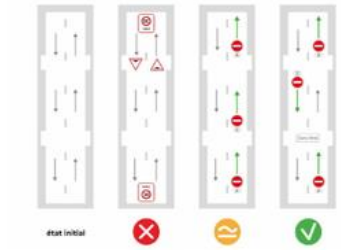
3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

1. Le plan de circulation

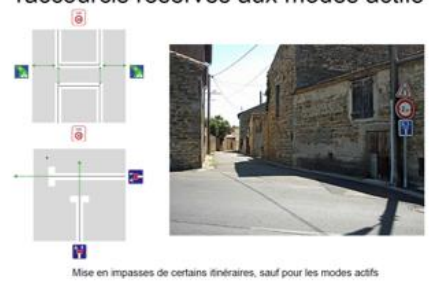
V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR)		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	
	> 4000			

<4000

Les outils pour agir sur le trafic : mise à double-sens cyclable tête-bêche



Les outils pour agir sur le trafic : des raccourcis réservés aux modes actifs



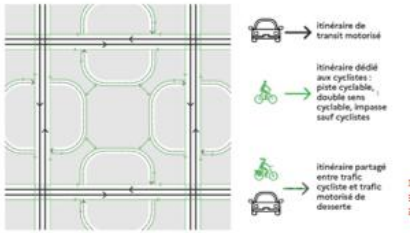
Mise en impasses de certains itinéraires, sauf pour les modes actifs

Les outils pour agir sur le trafic : des raccourcis réservés aux modes actifs



Le « filtre modal », une réalisation mise en œuvre à Montreuil

Exemple de voirie cyclable



réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche
Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

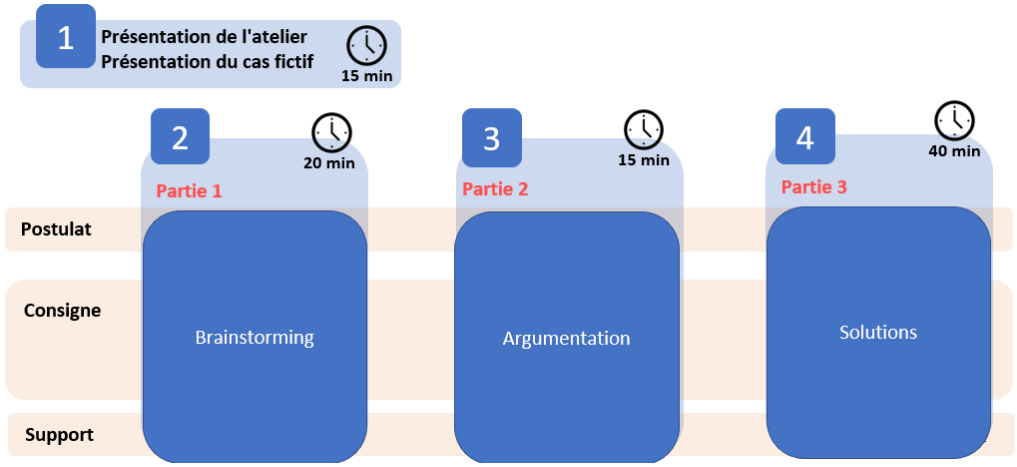
30 septembre
2 octobre
2026



métropole GrandNancy
La Région Grand Est

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

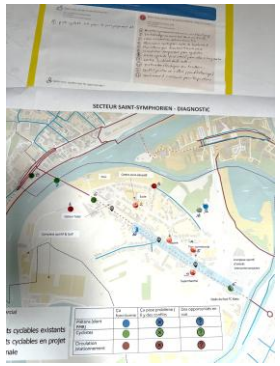
1. Le plan de circulation





Création de persona se mettre dans la peau de « »
5 Profils différents pour comprendre les besoins de chacun

- Riverains
- Commerçants
- Association vélo
- PMR
- Exploitant TC





réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche
Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



métropole GrandNancy

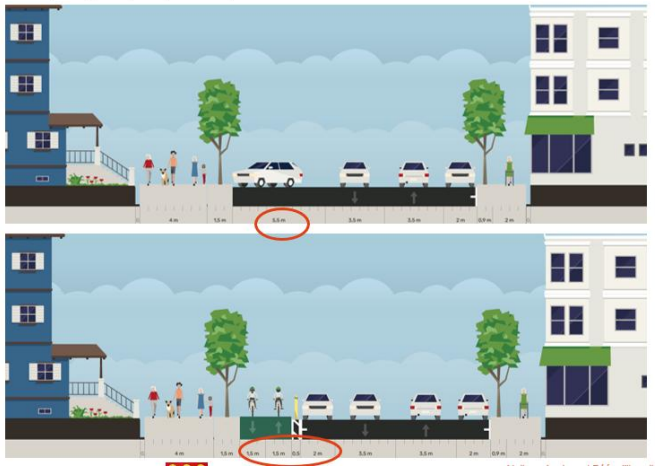
3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

1. Le plan de circulation

3 pistes de réflexion autour de l'espace public : apaiser, partager et réorganiser



Exemple d'un principe de réorganisation du stationnement Boulevard St Symphorien pour mieux partager l'espace public au profit des modes actifs



Réorganiser les flux

Organiser la circulation de l'ensemble des usagers

→ **Modifier le plan de circulation** et **apaiser les vitesses** des véhicules motorisés pour permettre une mixité vélos et voitures et place du piéton renforcée

Partager l'espace public et le sécuriser : une meilleure répartition espaces motorisés / espaces pour modes actifs, sécurisation des abords des écoles, … avec des choix sur l'espace public à avoir, notamment via une réorganisation et une politique de stationnement

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives
2es Rencontres du Réseau vélo et marche
Nancy
Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !
30 septembre
2 octobre
2026

MEURTHE ET MOSELLE
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

1. Le plan de circulation

Ce que l'outil a permis / ce qu'il reste à poursuivre





Ce qui nécessite :

- **Un portage fort, volontariste et assumé**
- **De recenser et budgétiser**
- **D'apporter des éléments factuels**
- **D'encadrer la participation citoyenne**

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy

Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



Département Meurthe et Moselle
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

2. REQUALIFICATION DE VOIRIE EN 2016 DE LA “TRANCHÉE DES LOUPS”

ROUTE FORESTIÈRE DOMANIALE
FORÊT DE MONDON

EN PÉRIPHÉRIE IMMÉDIATE DE L’AGGLOMÉRATION DE LUNÉVILLE (54)

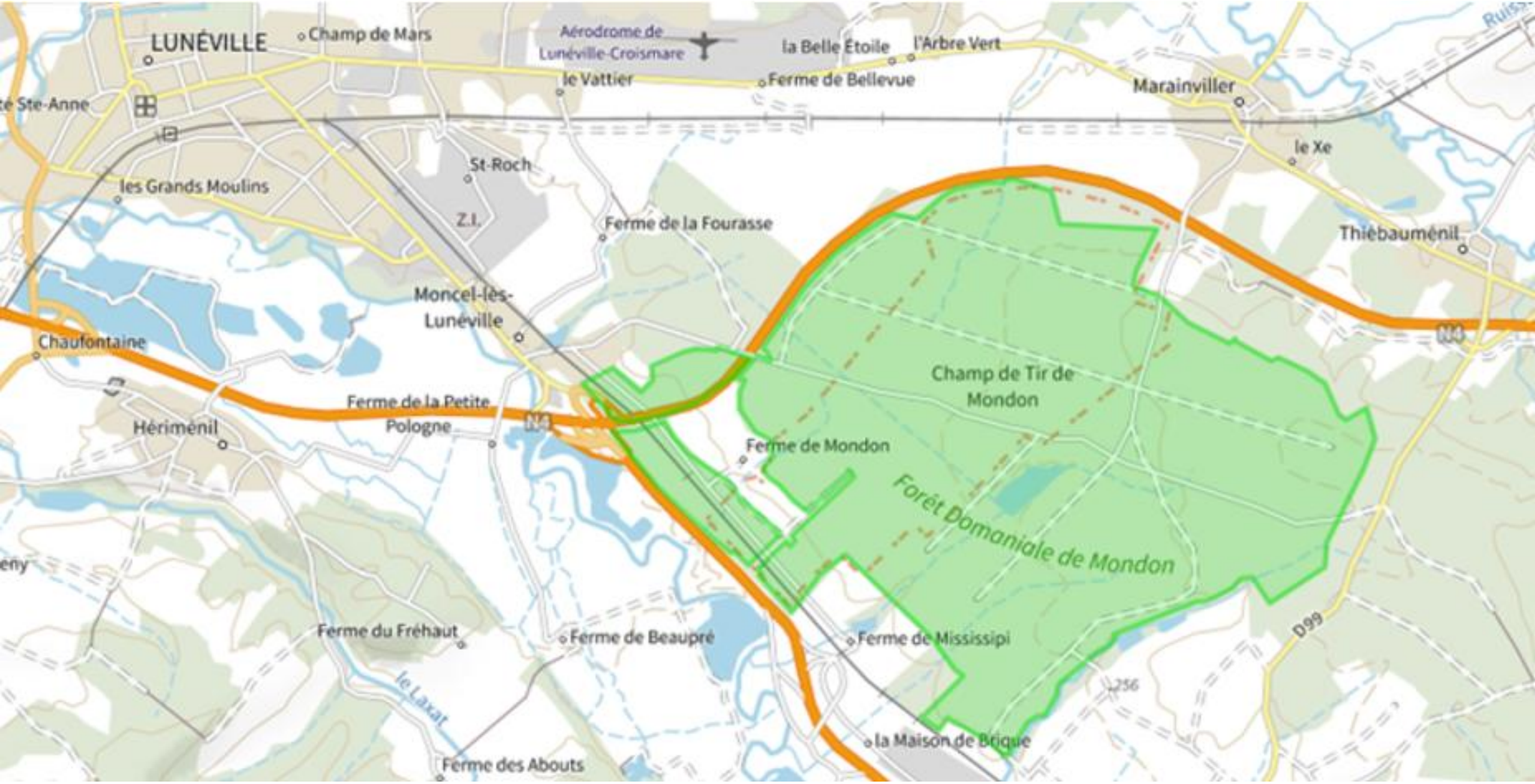
réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives
2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy
Réussir les nouveaux mandats avec les mobilités actives !
30 septembre 2 octobre 2026

Département Meurthe et Moselle
métropole GrandNancy
La Région Grand Est

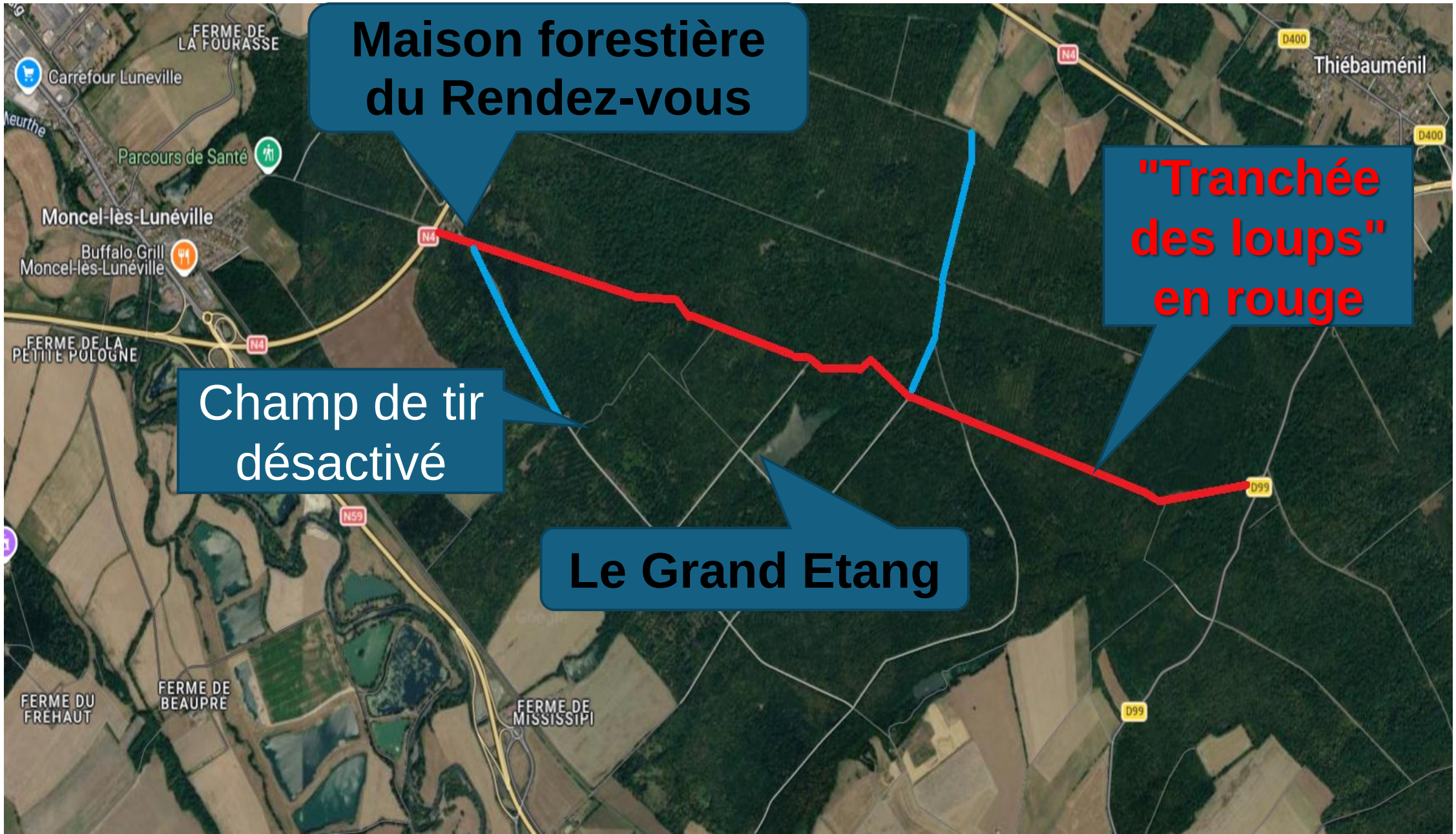
Forêt de Mondon, *La tranchée des loups*



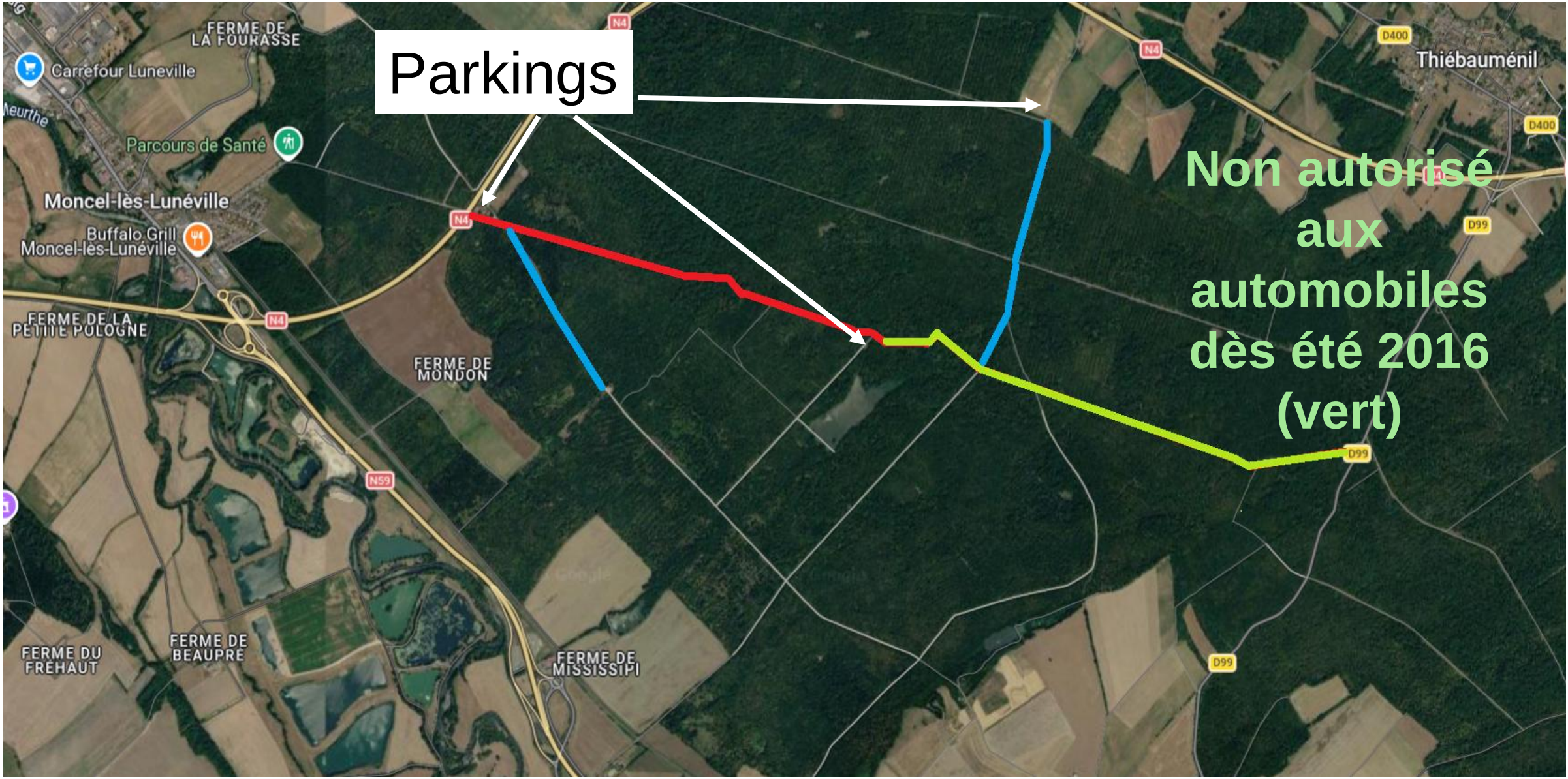
LA FORÊT DOMANIALE DE MONDON



Forêt Domaniale de Mondon : routes asphaltées



- 1. La forêt domaniale de Mondon : *Tranchée des loups*



Longueur 5,8 kms, largeur 3m, enrobé ancien mais lisse

- 1. La forêt domaniale de Mondon

- 2. Les chemins forestiers

Trois accès en enrobé permettent l'accès de la forêt aux automobilistes :

- **À l'ouest** par Moncel-les-Lunéville
- **À l'est** par la RD 99
- **Au nord** par Marainviller.

- 1. La forêt domaniale de Mondon
- 2. Les chemins forestiers
- 3. Genèse de la requalification : état des lieux avant 2016
 - Fréquentation globale concentrée essentiellement sur le week-end, et les soirs à la belle saison.
 - **L'enrobé de cette "Tranchée des Loups" était très apprécié**, autant des parents avec enfants ou poussettes, que des rollers ou des **PMR**.
 - Ce raccourci automobile par la forêt générait **des vitesses trop élevées incompatibles avec une largeur de 3 m ou des virages** avec manque de visibilité.

- 1. La forêt domaniale de Mondon
- 2. Les chemins forestiers
- 3. Genèse de la requalification : état des lieux avant 2016
- 4. Mise en place par l’association « VéloLUN’» d’une « voie verte d’1 jour » en 2014



Questionnaire recueillant les souhaits des usagers de la forêt.

- 5. Enseignements issus du questionnaire

 Aucun refus de réglementer la circulation automobile sur les parties en enrobé.

 • Environ **95% de demandes de fermeture le week-end ou tous les jours**, avec 20 à 25% de demandes de fermeture en semaine.

- 5. Enseignements issus du questionnaire

- 6. Les démarches effectuées en amont de cette manifestation : ONF et Préfecture

- 5. Enseignements issus du questionnaire
- 6. Les démarches effectuées en amont de cette manifestation
- 7. Une fermeture à la circulation en 2 temps


SAUF
AUTORISATION


SAUF
AUTORISATION


VOIE SANS ISSUE
A 2000m


50
DE 22h À 6h
ROUTE BARRÉE
A 3km

- 8. Justification de la décision de fermeture par l'ONF en juillet 2016

Aux motifs de **SÉCURITÉ** suivants :

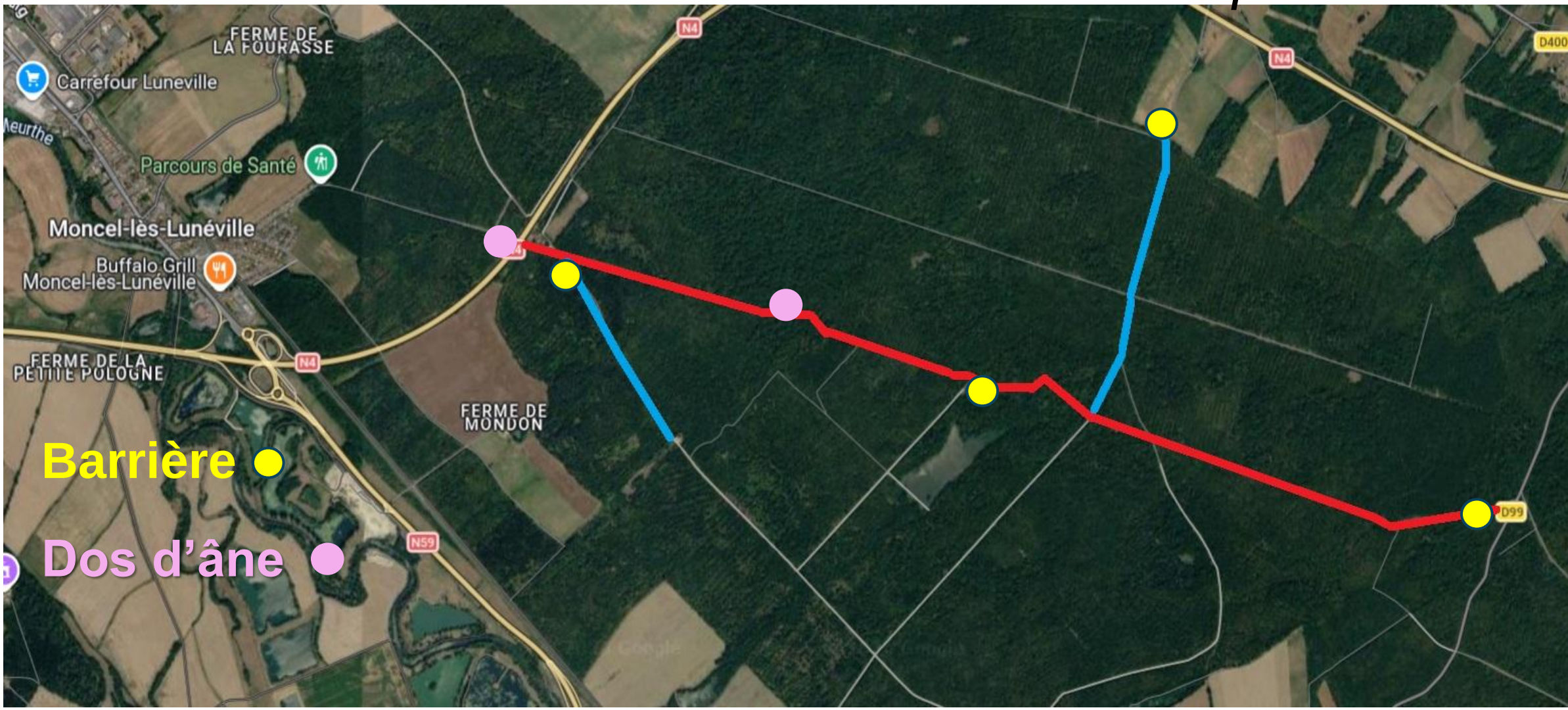
- Les agents ONF relèvent une **vitesse excessive** des automobiles.
- Les **croisements** sont devenus **dangereux**.
- La fréquentation automobile et celle des promeneurs sont devenues incompatibles.

- 8. Justification de la décision de fermeture par l’ONF en juillet 2016

- 9. Au printemps 2017, extension de la zone non ouverte à la circulation



Forêt Domaniale de Mondon : Tranchée des loups



- 8. Justification de la décision de fermeture par l’ONF en juillet 2016
- 9. Au printemps 2017, extension de la zone non ouverte à la circulation
- 10. Fonctionnement des barrières


SAUF
AUTORISATION


SAUF
AUTORISATION





- 11. Les effets sur la fréquentation

 • A noter qu'**aucun comptage** n'a été à notre connaissance effectué, ni avant, ni après.

 • Les automobilistes en transit, auparavant les plus rapides, disparaissent assez vite.

 • **Un cercle vertueux s'installe** : les automobilistes qui viennent se balader en forêt se font plus rares à mesure que les promeneurs sont plus nombreux.

- 11. Les effets sur la fréquentation
- 12. Les limites de cette requalification de voirie

Route RD99
Entre Saint Clément
et Thiébauménil



- 13. Temporalité par rapport au mandat électif

 • **3 années** (2014 à 2016) auront été nécessaires pour **sensibiliser élus, Lunévillois et l'ONF**, et préparer à l'idée du changement **.**

 • La mise en place des barrières et des ralentisseurs a permis de **tendre en 2 ou 3 ans vers la situation d'équilibre que l'on connait aujourd'hui** .

 • Une telle requalification de voirie a donc tout intérêt **à se préparer en début de mandat municipal avec concertation et sensibilisation préalables des habitants.**

CONCLUSION REQUALIFICATION

- **Nette amélioration de la sécurité et de l'agrément pour les promeneurs et les cyclistes.**

- **Evaporation rapide du trafic de transit**

- Vers une **fermeture totale et effective de la Tranchée des Loups ?**

3. Trois outils à mettre en œuvre en début de mandat

3. Le plan de stationnement

Revoir le plan de stationnement pour équilibrer l'usage des espaces publics

- Faire un diagnostic des places et de l'usage réel : comment avoir des informations qualitatives et factuelles
- Évaluer les zones à traiter en priorité (ex. école)
- Engager une discussion constructive avec les commerçants : les questionnaires
- Une opportunité actuelle : dégager visibilité 5m en amont des passages piétons

Connaître les obligations règlementaires – LOM

Neutralisation du stationnement en amont des passages piétons → L'opportunité de valoriser et sécuriser l'espace public

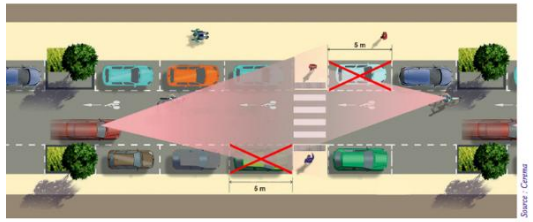
Date de mise en conformité : 31 décembre 2026



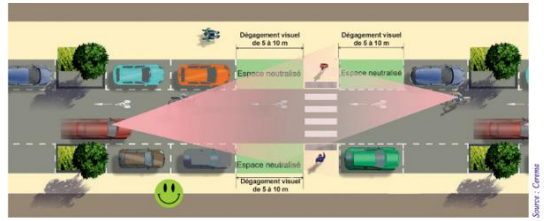


- **Dans les rues à sens unique avec un double sens cyclable**

5 m de dégagement obligatoire
dégagement des 2 côtés dans le sens de circulation recommandé



OBLIGATOIRE



RECOMMANDE

Articles L.118-5-1 Code de la voirie routière (art. 52 LOM) et R. 415-11 du Code de la Route

4. Un point-clé : impliquer les différentes parties prenantes

Un point-clé à toute action d'aménagement, tout au long du mandat : l'implication des différentes parties prenantes

- Comment bien impliquer les personnes, les citoyennes et citoyens locaux ?
- Comment bien impliquer les différentes associations, plutôt pro-vélo ou moins enthousiastes ?
- Quelle évolution de ces pratiques de coopération au sein d'un même mandat ?



5. Des ressources pour s'acculturer et démarrer son mandat

Découvrez
nos parcours
de formation
mobilites-actives.fr

Formations
gratuites en
2026

adma
Académie des
Mobilités Actives

réseau vélo
et marche
Collectivités engagées
pour les mobilités actives

2es Rencontres
du Réseau vélo et marche
Nancy

Réussir les nouveaux
mandats avec les
mobilités actives !

30 septembre
2 octobre
2026



métropole
GrandNancy

Merci à nos partenaires pour leur engagement

Or

eco compteur

fifteen

VINCI CONSTRUCTION

Argent

abriplus

altinnova®

diwio®

TagMaster

Bronze

ABRIcYclette

ARCADE VÉLO DE VILLE ÉLECTRIQUE

BL évolution

EBIKE SOLUTIONS

FF vélo

Fleeta

MetroCount®

pony

SMC2 Concevoir et construire

iloo

Telraam

Ainsi que : Atipy, Rayon Libre, Someware, Tous en mobilité active

Et nos partenaires institutionnels et associatifs : ADEME, CEREMA, DGITM, France vélo Tourisme, Les Boites à Vélo, L'Heureux cyclage, Rue de l'avenir, Vivacités Île-de-France

réseau vélo et marche
Collectivités engagées pour les mobilités actives

2es Rencontres du Réseau vélo et marche Nancy



30 septembre
2 octobre
2026



DÉPARTEMENT MEURTHE-ET-MOSELLE
métropole GrandNancy
La Région GrandEst

MERCI !

Avec le soutien de :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

AVELO

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports, Ruralité, Ville
Liberté
Égalité
Fraternité

#RencontresRVM